



Achat dun appartement à istres 13

Par **christ**, le **04/09/2011** à **18:30**

Bonjour,rnrnNous avons signé chez le notaire le 28 juillet ,et nous devons recuperer les clefs de notre bien pour le 29 octobre, il s'avère que les vendeurs nous ont prèvenu, qu'ils n'avaient encore rien trouvé à ce jour donc la remise des clefs risquaient d'être retardée au maximum d'un mois, ça ne nous arrange pas du tout car nous leur avons expliqué au jour du passage chez le notaire que nous n'avions plus de domicile.....rnrnQuelle démarche doit-on suivre vu que nous leur avons dit que nous voulions avoir les clefs assez rapidement, car pour nous, tout est en règle financièrement vu que nous avons vendu notre bien...rnrnMerci pour votre réponse, car nous sommes un peu dèsemparés.rnrnSalutations.

Par **edith1034**, le **04/09/2011** à **18:47**

bonjour, rnrnvous avez signer un acte authentique chez le notaire avec prise des lieux reportéesrnrnils demandent un délai supplémentaire
COMMANDEMENT D AVOIR A
QUITTER LES LIEUX
LE PROBLÈME EST QUE LE DÉLAI EST DE DEUX MOIS
rnrnensuite le juge de l'exécution rend une ordonnancernrnON NE SIGNE JAMAIS CHEZ LE
NOTAIRE SI L'IMMEUBLE N EST PAS VIDE rnrnpour tout savoir sur la vente et le compromis
de venternrn<http://www.fbbs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>